



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 7 mai 2024 — N° 125

**Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy**

La séance est ouverte à 13 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de féliciter M. Gabriel Lemieux pour son ascension de l'Aconcagua.

M. Morin (Acadie) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du programme de technologie de l'architecture du cégep Vanier.

Mme Blanchette Vézina (Rimouski) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'arbre et des forêts.

M. Marissal (Rosemont) fait une déclaration afin d'inviter la population à participer à la campagne de financement du Resto populaire Rosemont.

Mme Gendron (Châteauguay) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Club FADOQ Coeurs vaillants Saint-Isidore.

7 mai 2024

M. Ciccone (Marquette) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Josée Ranger.

M. Carmant (Taillon) fait une déclaration afin de souligner la Semaine de la santé mentale.

M. Simard (Montmorency) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. André Viger.

Mme Schmaltz (Vimont) fait une déclaration afin de souligner le Mois de l'arbre et des forêts.

Mme Boivin Roy (Anjou-Louis-Riel) fait une déclaration afin de souligner le 40^e anniversaire de la bibliothèque Jean-Corbeil.

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de féliciter le Camping Aventure Mégantic pour l'obtention de la certification or en tourisme durable de GreenStep.

Du consentement pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Girard (Lac-Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le travail du Groupe Centre-Lac d'Alma.

7 mai 2024

À 13 h 55, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 14 h 05.

Moment de recueillement

Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 117 concernant les rétributions des pratiques agroenvironnementales pour les producteurs de grains, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 avril 2024 par M. Fortin (Pontiac);

(Dépôt n° 1560-20240507)

La réponse à la question écrite n° 118 concernant la mise en place de programmes s'adressant aux producteurs de grains en région, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 9 avril 2024 par M. Fortin (Pontiac).

(Dépôt n° 1561-20240507)

Mme la présidente dépose :

Une lettre, en date du 7 mai 2024, que lui a adressée M. François Legault, premier ministre, l'informant de la nomination de M. François Jacques, député de Mégantic, à la fonction de membre du Bureau de l'Assemblée nationale et de la nomination de Mme Lucie Lecours, députée des Plaines, à la fonction de membre suppléante du Bureau de l'Assemblée nationale.

(Dépôt n° 1562-20240507)

7 mai 2024

M. Lévesque, deuxième vice-président, propose que ces modifications à la composition du Bureau de l'Assemblée nationale soient adoptées.

La motion est adoptée.

Puis, Mme la présidente dépose :

Copie du préavis de la motion proposée par M. Morin (Acadie) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 8 mai 2024, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 1563-20240507)

Dépôts de rapports de commissions

M. Schneeberger (Drummond-Bois-Francis), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 30 avril, ainsi que les 1^{er} et 2 mai 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 57, Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal.

(Dépôt n° 1564-20240507)

Mme D'Amours (Mirabel), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 9 et 10 avril, ainsi que le 7 mai 2024, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1565-20240507)

7 mai 2024

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 30 avril, ainsi que les 1^{er}, 2 et 7 mai 2024, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 56, Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale.

(Dépôt n° 1566-20240507)

Dépôts de pétitions

M. Ciccone (Marquette) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 60 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la restructuration de la gouvernance de la Fédération de Hockey Québec.

(Dépôt n° 1567-20240507)

Mme Hébert (Saint-François) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 804 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le remplacement du pont du chemin de Cookshire à Compton.

(Dépôt n° 1568-20240507)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

7 mai 2024

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Prass (D'Arcy-McGee), conjointement avec M. Skeete, ministre responsable de la Lutte contre le racisme, M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), M. Paradis (Jean-Talon), Mme Nichols (Vaudreuil) et M. Lefebvre (Arthabaska), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le Yom Hashoah, soit la Journée internationale de commémoration des victimes de l'Holocauste qui se déroulait du 5 au 6 mai 2024.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Benjamin, troisième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Fontecilla (Laurier-Dorion), conjointement avec M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine), présente une motion concernant la Semaine nationale de la santé mentale; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), Mme Ghazal (Mercier) et Mme Nichols (Vaudreuil), présente une motion concernant le temps d'écran chez les jeunes; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

7 mai 2024

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale condamne vigoureusement et sans réserve les actes de violence, le sabotage et les menaces envers Northvolt et l'un de ses sous-traitants;

QU'elle souligne son soutien aux travailleurs visés et qu'elle rappelle l'importance du caractère pacifique dans lequel doivent se dérouler les débats;

QU'elle rappelle finalement que le cadre d'évaluation environnemental du Québec est parmi les plus stricts au monde.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 274 en annexe)

Pour : **109** Contre : **0** Abstention : **0**

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 51, Loi modernisant l'industrie de la construction;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 50, Loi édictant la Loi sur la sécurité civile visant à favoriser la résilience aux sinistres et modifiant diverses dispositions relatives notamment aux centres de communications d'urgence et à la protection contre les incendies de forêt;

7 mai 2024

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi sur le commissaire au bien-être et aux droits des enfants;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 60, Loi autorisant la conclusion de conventions collectives d'une durée supérieure à trois ans dans les secteurs public et parapublic.

M. Benjamin, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions ou recommandations de la Commission à la suite des consultations particulières et auditions publiques ainsi que des rencontres tenues dans le cadre du mandat d'initiative visant à étudier les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 8 mai 2024, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Morin (Acadie).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que dans une société libre et démocratique, nul ne devrait condamner le recours aux tribunaux par des citoyens ou des organisations si ceux-ci s'estiment lésés dans leurs droits;

QU'elle rappelle que l'État de droit est un des fondements de la démocratie québécoise.

7 mai 2024

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, Mme Laforest, ministre des Affaires municipales, propose que le principe du projet de loi n° 57, Loi édictant la Loi visant à protéger les élus et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 57 est adopté.

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 57 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions principalement dans le secteur financier.

Après débat, le rapport est adopté.

À 17 h 10, à la demande de M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 18 h 30.

7 mai 2024

Débats de fin de séance

À 18 h 32, l'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Fortin (Pontiac) à M. Dubé, ministre de la Santé, portant sur le sujet suivant : « Les échecs du gouvernement en matière de soins ». Mme Bélanger, ministre déléguée à la Santé, remplace le ministre pour ce débat.

À 18 h 45, Mme Soucy, première vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 8 mai 2024, à 9 h 40.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mardi 7 mai 2024, à 17 h 10, au cabinet de la lieutenant-gouverneure, en présence de M. Roberge, ministre responsable de la Laïcité et Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice), les représentants du premier ministre, et de Mme Aubé, conseillère à la Direction de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable Manon Jeannotte, lieutenant-gouverneure du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 49 Loi donnant suite à des mesures fiscales annoncées à l'occasion du discours sur le budget du 21 mars 2023 et à certaines autres mesures
- n° 52 Loi permettant au Parlement du Québec de préserver le principe de la souveraineté parlementaire à l'égard de la Loi sur la laïcité de l'État
- n° 58 Loi n° 2 sur les crédits, 2024-2025
- n° 59 Loi visant l'interruption du processus de délimitation des circonscriptions électorales

La Présidente

NATHALIE ROY

7 mai 2024

ANNEXE

Votes électroniques

Sur la motion de M. Charette, ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, conjointement avec Mme Dufour (Mille-Îles) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 274)

POUR - 109

Allaire (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Haytayan (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)
Arseneau (PQ)	Cliche-Rivard (QS)	Hébert (CAQ)	Nichols (IND)
Asselin (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Jacques (CAQ)	Paradis (PQ)
Bachand (CAQ)	Derraji (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Déry (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dionne (CAQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Dorismond (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Bernard (CAQ)	Drainville (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dubé (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Provençal (CAQ)
Biron (CAQ)	Dufour (CAQ)	Laforest (CAQ)	Reid (CAQ)
Blais (CAQ)	(Abitibi-Est)	Laframboise (CAQ)	Rivest (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Dufour (PLQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Blouin (CAQ)	(Mille-Îles)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Bogemans (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	Sainte-Croix (CAQ)
Bonnardel (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Schmaltz (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Bussière (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Cadet (PLQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Caire (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (IND)	Skeete (CAQ)
	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	St-Pierre Plamondon (PQ)
			Tardif (CAQ)
Carmant (CAQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	Thouin (CAQ)
Caron (CAQ) (Portneuf)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Caron (PLQ) (La Pinière)	(Groulx)	Maccarone (PLQ)	(Dubuc)
Champagne Jourdain (CAQ)	Girard (CAQ)	Mallette (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Charest (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	(Hull)
Charette (CAQ)	Grandmont (QS)	Martel (CAQ)	
Chassin (CAQ)			Zanetti (QS)
	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	
	Guilbault (CAQ)	Montigny (CAQ)	
	Guillemette (CAQ)	Morin (PLQ)	